

PÔLE "ENFANCE ET ACTION EDUCATIVE"**PARTICIPATION EN MATIERE SCOLAIRE**

Année scolaire 2018 / 2019	Année scolaire 2019 / 2020	Année scolaire 2019 / 2020
	EN VIGUEUR	PROPOSITION

Aide aux enfants en difficultés de lecture

Elèves scolarisés en primaire				
* Forfait par élève Clissonnais	Ecoles Sainte-Famille et Jacques-Prévert	2,11 €	2,14 €	2,14 €
<i>Versement effectué sur présentation d'un état prévisionnel et explicatif.</i>				

Fournitures scolaires, renouvellement manuels scolaires & livres de Bibliothèque

Elèves scolarisés en maternelle				
* Forfait par élève Clissonnais	Ecoles Sainte-Famille et Jacques-Prévert	50,05 €	50,05 €	50,05 €
Elèves scolarisés en élémentaire				
* Forfait par élève Clissonnais	Ecoles Sainte-Famille et Jacques-Prévert	58,49 €	58,49 €	58,49 €
<i>Versement effectué sur présentation d'une liste trimestrielle des élèves.</i>				

Sorties des écoles et classes de découverte

Elèves scolarisés en élémentaire et en maternelle				
* Forfait par élève Clissonnais élémentaire	Ecoles Sainte-Famille et Jacques-Prévert	28,25 €	22,18 €	22,18 €
* Forfait par élève Clissonnais maternelle	Ecoles Sainte-Famille et Jacques-Prévert		22,18 €	28,25 €
<i>Versement effectué sur présentation d'une liste trimestrielle des élèves.</i>				

Activités classes de découverte

Elèves scolarisés en élémentaire et en maternelle				
* Forfait par élève Clissonnais	Ecoles Sainte-Famille et Jacques-Prévert		27,00 €	27,00 €
<i>Versement effectué sur présentation d'une liste trimestrielle des élèves.</i>				

Frais de fonctionnement Ecole privée Sainte-Famille

* Par élève Clissonnais	Contrat d'association signé le 14/12/2000	557,72 €		
	Maternelle		1 386,51 €	1 386,51 €
	Elémentaire		178,17 €	178,17 €
<i>Versement effectué sur présentation d'un état trimestriel de présence</i>				

Restaurant scolaire privé Ecole Sainte-Famille

* Forfait par repas et par rationnaire de Clisson	Ecole Sainte-Famille	1,84 €	1,79 €	1,79 €
<i>Versement par trimestre effectué à l'OGEC sur présentation d'un état trimestriel</i>				

Participation annuelle versée aux jeunes domiciliés à Clisson

* Forfait annuel versé par jeune âgé de moins de 18 ans		39,86 €	39,86 €	39,86 €
<i>Versement sur demande de la famille ou d'un organisateur de séjours et sur présentation d'un justificatif de participation au séjour organisé dans un cadre scolaire, associatif ou confié à un organisme agréé Jeunesse et Sports. [Séjour minimum de 5 jours]</i>				

Frais de scolarisation d'un enfant hors commune après accord de dérogation ou CLIS

* Forfait par élève	Maternelle		1 480,41 €	1 480,41 €
	Elémentaire		282,40 €	282,40 €